



**Lycée d'Enseignement Agricole Privé de St Maximin**  
**Chemin du Prugnon - 83470 SAINT MAXIMIN**  
**Tel : 04 94 86 52 93**  
**Fax : 04 94 59 78 91**  
**E Mail : st-maximin@cneap.scolanet.org**



## Charte « développement durable »

Mars 2009

**Le LEAP, des personnes éco-responsables sensibles à la protection de notre environnement et pour les générations futures.**

**10 actions concrètes au service de la planète et de ses habitants.**

Préambule :

Le développement durable (ou développement soutenable, anglicisme tiré de Sustainable development) est une nouvelle conception de l'intérêt public, appliqué à la croissance et reconsidéré à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects écologiques et culturels généraux de la planète. Il s'agit, selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

C'est donc « construire un développement » qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le LEAP, dans le cadre de son projet d'établissement 2008/2011, a défini plusieurs axes et notamment le cinquième axe :

### **Axe : l'enseignement professionnel agricole.**

**Nous favoriserons en permanence le lien entre les secteurs des services à la personne et de la production dans les nouvelles politiques liées au développement durable et au fait alimentaire.**

*Un enseignement professionnel tourné vers les préoccupations de développement durable et de sécurité alimentaire.*

Notre lycée entend mettre en œuvre cet enseignement auprès des élèves, non seulement dans le cadre des cours, mais aussi au travers d'actions visant l'établissement lui-même : sa structure et ses personnels.

Cette charte a donc pour objet de définir les points de convergence et de cohérence pour mener une politique qui agisse dans le quotidien des élèves et des personnels. Le principe est le suivant : « Le dire, c'est bien ; le faire, c'est mieux ! »

## Un projet « développement durable » en trois grands axes pour 2009 /2010.

1<sup>er</sup> axe : Promouvoir la sobriété énergétique et économiser les ressources. Mettre en œuvre des actions pour une consommation plus responsable (Comment moins et mieux consommer ?) dans le cadre du développement durable.

2<sup>ème</sup> axe : Mettre en œuvre des actions permettant la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, ...).

3<sup>ème</sup> axe : Former tous les jeunes dans l'esprit du développement durable, de la classe de 4<sup>ème</sup> au Baccalauréat.

### 1<sup>er</sup> axe : Promouvoir la sobriété énergétique et économiser les ressources. Mettre en œuvre des actions pour une consommation plus responsable (Comment moins et mieux consommer ?) dans le cadre du développement durable.

Action n°1 : Utiliser le papier sur les deux faces (recto / verso).

Indicateur : Réduire la consommation de papier du LEAP de 5% à effectif équivalent.

Action n°2 : Jeter le papier dans les poubelles vertes pour le recycler

Indicateur : Augmenter la quantité (en Kg) recyclée sur une année scolaire.

Action n°3 : Fermer les portes et les fenêtres systématiquement en fin de cours. En fin de journée (16h30), fermer les volets roulants électriques.

Indicateur : Réduire de 5% la consommation de chauffage (facture du LEAP)

Action n°4 : Eteindre les lumières en quittant une salle (bureau ou salle de classe)

Indicateur : Réduire de 5% la consommation d'électricité (facture du LEAP)

Action n°5 : Ne pas laisser couler l'eau inutilement : douches, lavabos, point d'eau.

Indicateur : Réduire de 5% la consommation d'eau (facture du LEAP)

Action n°6 : Au restaurant scolaire, veiller à trier les déchets alimentaires : les déchets organiques vont dans le seau à cochons, le reste n'est pas encore recyclé.

Indicateur : Evolution de la quantité (en Kg) de déchets organiques recyclés.

Actions °7 : Les canettes de boissons du foyer sont jetées dans une poubelle spécifique du foyer.

Indicateur : Augmenter la quantité de canettes recyclées.

### 2<sup>ème</sup> axe : Mettre en œuvre des actions permettant la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, ...).

Action n°8 : Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'établissement, sur une surface supérieure à 600 m<sup>2</sup>. Les objectifs sont doubles : éducatif auprès des élèves et financier, en compensant la facture énergétique de l'établissement.

Indicateurs : utilisation par les élèves des interfaces pédagogiques et évolution de la quantité de Kwh produit sur une année scolaire.

### 3<sup>ème</sup> axe : Former tous les jeunes dans l'esprit du développement durable, de la classe de 4<sup>ème</sup> au Baccalauréat.

Action n°9 : Parler dans toutes les classes des principes du développement durable. Tous les enseignants (toutes disciplines) et éducateurs s'engagent à utiliser des supports pédagogiques sur le développement durable.

Indicateur : 100% des adultes aborde ce sujet au moins une fois avec un groupe d'élèves dans l'année.

Action n°10 : Participer activement aux différentes manifestations sur le développement durable au cours de l'année scolaire : la semaine du développement durable, la journée mondiale de l'eau, la fête de la nature, la journée mondiale de la biodiversité, la semaine de lutte contre la pauvreté.

Indicateur : Au moins 5 temps « forts » dans l'année pour l'ensemble de l'établissement.

## **Des repères pour tous, au LEAP de St Maximin !**

### **LE PAPIER**

Une tonne de papier = 3 tonnes de bois = 20 arbres adultes

Chaque tonne de papier recyclé correspond à une économie de 30 000 litres d'eau, avec une baisse de consommation d'énergie de 25% et une diminution de la pollution atmosphérique de 80%.

Les Français consomment chaque année 87 kg de papier dont seulement 30% sont recyclés.

Au LEAP, c'est 720 000 photocopies par année qui sont consommées, ce qui représente environ 1800 photocopies par élève et par année.

Une ramette de 500 feuilles = 2,8 kg

Donc un élève du LEAP, ce sont 1800 photocopies = environ 4 ramettes = plus de 11 kg par élèves

Pour l'ensemble du LEAP, cela représente environ 5 tonnes de papier soit 100 arbres adultes

### **L'ENERGIE**

L'installation photovoltaïque, ce sont :

- 651 m<sup>2</sup> de Panneaux photovoltaïques sur les toits de l'établissement,

- une production électrique : 106 000 kWh

- Une économie de 276 tonnes de CO<sub>2</sub> / an

La Consommation du LEAP en électricité, c'est 166 657 kWh.

Les factures du LEAP : 25 000 euros / an de Gaz et 15 000 euros d'électricité.

### **L'EAU**

Consommation d'eau au LEAP : environ 700 m<sup>3</sup> (exploitation non comptabilisée)

Facture annuelle : 2000 euros d'eau

### **LES DECHETS**

Quantité de déchets organiques / an au restaurant scolaire : 3,6 tonnes / an, ce qui correspond à l'alimentation moyenne de 28 personnes sur une année entière dans le cadre des banques alimentaires françaises.

Dans le monde, 10 millions de décès directement liés à la famine.

En 1980, en Ouganda, 2% des décès furent engendrés par la violence, contrairement à 20% causés par la maladie et 78% par la faim.